

CONTENU DU PROJET DE SANTE MSP

NOM DE LA MSP

1. DIAGNOSTIC TERRITORIAL

- Territoire d'intervention *description du territoire d'intervention des professionnels de santé de l'équipe qui peut être intercommunal (zone rurale), communal ou infra communal (zone urbaine) / zonage des professionnelles de santé / densité de population*
- Analyse des besoins de santé *description de la patientèle (âge, taux de chômage, CMU, taux d'ALD, pathologies les plus répandues, causes de mortalité*
- Analyse de l'offre de soins existante *nombre de professionnels de santé / profession de santé, flux de patients*
- motivations au projet de MSP

2. PROJET PROFESSIONNEL

- Composition de l'équipe pluriprofessionnelle *nom, prénom, profession, mail, téléphone, adresse postale + éventuelle sur spécialisation*
N.B. Les coordonnées personnelles pourront être utilisées à des fins de communication entre partenaires
- Organisation pluri professionnelle *réfèrent du projet (nom, fonction, adresse postale, mail, tel), jours d'exercice de chacun des professionnels de l'équipe, éventuel coordinateur identifié au sein ou à l'extérieur de l'équipe, identification de référents / action*
- Structure juridique *statut association privilégié + éventuel statut lié à projet architectural, projet éventuel à venir de constitution en SISA.*
- Accès aux soins *conventionnement des professionnels de santé, amplitude horaire d'ouverture de la MSP, plages de soins non programmés, normes pour les personnes à mobilité réduite*
- Continuité des soins *description de l'organisation pendant les congés / absences des professionnels de santé*
- Participation à la PDSA *identification des MG et du lieu de garde, ou à défaut affichage et modalités de communication sur l'organisation en place*
- Maitrise de stage *professions concernées, année de formation, niveau des étudiants accueillis, + locaux éventuels mis à disposition des stagiaires. Eventuellement les projets à venir de formation à la maitrise de stage.*
- Système d'information partagé labellisé ANS *logiciel, année de déploiement, professions équipées + messagerie sécurisée ; si au stade du projet de santé, aucun logiciel ANS n'est déployé => engagement des PS à travailler avec un logiciel*

3. PROJET DE SOINS

- Actions prioritaires de prise en charge à distinguer des missions de santé publique (vaccination, dépistage), présentation détaillée de 2 à 3 thématiques prioritaires déterminées en fonction des appétences des PS mais aussi et surtout en fonction des besoins en santé repérés dans le diagnostic territorial et qui nécessiteront une prise en charge coordonnées de leurs patients (liste des thèmes au niveau de l'annexe 3 à l'accord conventionnel interprofessionnel).

Exemple de présentation, par action prioritaire :

- Référent :
- Professionnels de santé de l'équipe concernés :
- Public cible :
- Objectif général :
- Objectifs opérationnels :
- Description de l'action :
- Identification des partenaires à mobiliser :
- Outils de coordination à mobiliser :
- Moyens nécessaires :
- Calendrier de déploiement :
- Modalités d'évaluation :

- Outils de coordination système d'information partagé labellisé par l'agence du numérique en santé, réunions de concertation pluri professionnelle (périodicité + motif), secrétariat commun, protocoles pluri professionnels avec à minima le nom du premier qui sera travaillé (fiche action + éventuels protocoles déjà rédigés repris en annexe du projet de santé), coordinateur de santé.

Pour rappel : le protocole pluriprofessionnel répond à une problématique de santé et décrit face à cette situation, qui fait quoi, quand, comment.

- Déploiement d'actions de prévention campagnes de dépistage, éducation à la santé, éducation thérapeutique du patient

- Coopération externe avec d'autres MSP ou du secteur social, médico-social, sanitaire (CH)

- Démarche qualité modalités visant à favoriser le développement professionnel continu, démarches d'amélioration de la prise en charge des patients

- Pratiques innovantes consultations avancées, télémédecine, télé expertise, protocoles de coopération

4. PROJET IMMOBILIER EVENTUEL / construction – rénovation – extension

5. SIGNATURE DES PROFESSIONNELS DE SANTE (cela matérialise l'engagement des professionnels à faire vivre le projet de santé)